

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt six février deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s :

Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.*

Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.

A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 34
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place une enveloppe afin de permettre à des associations qui se réunissent en collectif de démarrer un projet commun.

Trois projets répondant aux critères ont été examinés favorablement.

Il est proposé l'attribution de subventions présentées dans le tableau annexé pour un montant global de 10 500 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2009.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations conformément au tableau joint en annexe,
- d'autoriser en temps utiles le versement de ces subventions aux associations concernées,
- d'autoriser la signature éventuelle de conventions de partenariat avec les associations, conformément à la législation en vigueur.

Maître d'ouvrage	Intitulé des projets	Nom et Tél. Président de l'association/ou Responsable du projet	Territoire	Public visé	Autres financements	Coût de l'action €	Subvention demandée VILLE	Subvention proposée VILLE
Association Valentin Hatïy 24 Avenue des Paulines 63000 Clermont - Ferrand	<p>Année Louis Braille : 2009 est l'année du bicentenaire de la naissance de Louis Braille. Il s'agit de faire prendre conscience au plus grand nombre les différentes particularités de l'handicap visuel et des possibilités qu'offrent aux mal et non voyants les techniques nouvelles. Plusieurs animations sont programmées pendant l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise des prix du concours de la dictée du "Poinçon Magique" en Mairie, - Organisation de week - end sportifs, avec des démonstrations de Torball, équipe Tandem... - Organisation d'un forum des associations s'occupant de l'handicap visuel au Centre Jaude, en septembre, - Présentation d'une pièce de théâtre par Lee Voirien sur la vie de Louis Braille <p>Ces actions se dérouleront en janvier, mai, septembre, octobre. Partenariat : CRDV, Association Lee Voirien</p>	<p>Madame Cantat 04 73 91 27 81</p>	<p>Clermont - Ferrand</p>	<p>Tout public</p>	<p>Ressources propres : 1000 € Bénévolat : 200 €</p>	<p>2 700,00</p>	<p>1 500,00</p>	<p>1 500,00</p>
Association Franco Brésilienne Cruzeiro Do Sul 44 Avenue Léon Blum 63000 Clermont - Ferrand	<p>Carnaval : Il s'agit de créer un grand moment festif sur la ville qui permettra l'échange, le partage et les rencontres. C'est aussi faire connaître différentes cultures aux travers des différentes associations qui se sont jointes à cette action (Brésil, Afrique, Irlande, Hip - Hop...) Une déambulation d'une vingtaine de troupes se fera de la place Delille à la place de Jaude. Les enfants des ALSH de la ville seront partie prenante du défilé. Date : 25 Avril 2009 Partenariat : Samba Gogo (percus et danses brésiliennes), Os Campones Mignotos, Mbongui & Biemb'art, la balade Irlandaise, Conodor, La Boca, Il était une fois Montferrand, Cie Zoolians, Bouches à feu, Les Farfadets, Fol Farandole, Ecole de cirque de Chamalières, Talents d'artistes, Impact New Style, UMV, Capoeira Antiga, Vert Ciel, Keltoun...</p>	<p>Monsieur Eric Delbeque 04 73 28 45 58</p>	<p>Centre ville de Clermont - Ferrand</p>	<p>Public famille</p>	<p>Ressources propres : 1200 € Sponsoring : 3925 € Conseil Régional : 2000 € Conseil Général : 2000 € Valorisation des contributions volontaires en nature : 41 300 €</p>	<p>55 725,00</p>	<p>5 000,00</p>	<p>5 000,00</p>

Maitre d'ouvrage	Intitulé des projets	Nom et Tél. Président de l'association/ou Responsable du projet	Territoire	Public visé	Autres financements	Coût de l'action €	Subvention demandée VILLE	Subvention proposée VILLE
<p align="center">France Palestine 1 ter rue Philippe Glangeaud 63000 Clermont - Ferrand</p>	<p>Actions interculturelles : L'association développe des liens forts avec l'association d'échanges culturels d'Hébron France. Il s'agit de renforcer les liens entre la population palestinienne d'Hebron et la population clermontoise. Plusieurs actions auront lieu en 2009, fondées sur la tolérance et la laïcité. - Accueil dans des familles clermontoises de jeunes d'Hebron, - Semaine culturelle palestinienne, expositions, ciné-débat au cinéma "les Ambiances", conférences, ateliers de découverte de la culture Palestinienne (cuisine, calligraphie...), concert... Partenariat : MSF, Fédération des associations de la Maison de l'Oradou, Maison de l'Oradou, association Projeter sans Frontières (asso étudiante du CERDI)</p>	<p align="center">Madame Ait Lahsen 04 73 35 50 09</p>	<p align="center">Clermont - Ferrand</p>	<p align="center">Tout public</p>	<p>Fonds propres : 2010,00 € Conseil Général : 1000 € Fonds de Solidarité pour les Etudiants : 1000 €</p>	<p align="center">8 010,00</p>	<p align="center">4 000,00</p>	<p align="center">4 000,00</p>
<p align="center">TOTAL</p>						<p align="center">66 435,00</p>	<p align="center">10 500,00</p>	<p align="center">10 500,00</p>

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 mars 2009

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY